



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTO

A destination des participants âgés de moins de 18 ans

Ce concours photo est lancé dans le cadre de la réalisation de la 4^{ème} édition de la Fête de l'Agriculture Plaines Monts d'Or.

Son objectif est de pouvoir révéler la richesse de l'agriculture, la beauté du territoire Plaines Monts d'Or à travers les regards croisés des photographes en ajoutant une dose de biodiversité, faisant le lien avec l'Atlas de la biodiversité, lancé depuis l'automne 2023 sur le territoire.

Concours ouvert du 10 mars 2024 au 10 Septembre 2024.

La participation est gratuite.

Toute participation d'une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité de ses tuteurs légaux.

Chaque participant.e pourra adresser 2 photos en format numérique 300Dpi / JPEG.

Les photos pourront être en noir & blanc ou en couleurs.

L'envoi sera fait sur la boîte : CONTACT@FETE-AGRICULTURE.FR



Je soussigné(e), M. ou Mme autorise mon fils ou ma fille.....
à participer au concours photo organisé par le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or & l'Institut Sandar La Salle.
Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours .

Fait à,

Le

Signature

Le présent règlement est consultable sur le site internet du Syndicat Mixte Plaines Mont d'Or et sur le site internet www.fete-agriculture.fr



www.concoursequitable.com

Ce concours remplit les critères de la Charte Concours Photos Equitable.



Ce concours contribue à la mobilisation des citoyens organisée dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité Plaines Monts d'Or 2023/2026.